



## **CONCOURS DE PROCÈS-SIMULÉ EN DROIT INTERNATIONAL CHARLES-ROUSSEAU**

*Une activité du Réseau francophone de droit international (RFDI)*

### **Prix Edouard Bonnefous de droit**

#### **ALLOCUTION DU PROFESSEUR DANIEL TURP**

Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie,

Chers, chères membres de l'Institut et de l'Académie,

Chers, chères collègues du Réseau francophone de droit international,

Mesdames et messieurs,

Je tiens à remercier à mon tour l'Institut de France, et la section de droit et jurisprudence de l'Académie de sciences morales et politiques, pour l'attribution du Prix de la Fondation Édouard-Bonnefous au Réseau Francophone de droit international. Je comprends qu'il vise à récompenser les trente années de succès du Concours Charles-Rousseau et est destiné à contribuer au maintien et à la promotion de la Francophonie dans le domaine du droit international. Je l'accepte au nom des internationalistes francophones dont nous honorons à chaque année une telle contribution, Charles Rousseau d'abord, mais aussi d'Henri Rolin, de Jacques-Yvan Morin, mon collègue à l'Université de Montréal et un membre correspondant de votre Académie et de la regrettée Katia-Boustany. Mais, je le reçois aussi et surtout au nom des générations futures d'internationalistes que continuera de former le Concours Rousseau et à qui nous chercherons à faire partager l'idéal d'une Communauté internationale de droit.

L'attribution de ce prix contribuera à assurer la pérennité de notre Réseau et de son Concours Rousseau. Au moment où la Francophonie est appelée à prendre un nouvel élan avec la désignation de la Québécoise, et ancienne gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, au poste de secrétaire générale de l'OIF, ce prix récompense aussi ceux qui, comme nos collègues Pierre Klein et Daniel Dormoy, ont amené le Rousseau à rayonner dans la Francophonie toute entière. Au nom du RFDI et ma qualité de fondateur du concours, je m'engage d'ailleurs à favoriser dans l'avenir participation d'équipes venant d'Afrique, d'Europe orientale et d'Asie.

Je tiens à souligner enfin le soutien de deux grands alliés du Concours Rousseau : Monsieur François Rousseau, fils de Charles Rousseau, dont la fidélité au Concours est indéfectible ainsi

que le juge Gilbert Guillaume qui a, depuis le début du concours, inspiré ses fondateurs. Le concours Rousseau vous doit beaucoup.

Au nom du RFDI, à l'institut et l'Académie, un grand MERCI !

Daniel Turp, Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2014